

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 304 7 avril 2005

SOMMAIRE

Actaris Metering Systems S.A., Luxembourg 14549	Bains	14562
Actessa S.A., Foetz 14573	Eoliolux S.A., Luxembourg	14582
Ad Hoc Conseil, S.e.n.c., Luxembourg 14548	Eurofonprofit, Sicav, Luxembourg	14568
Altaire S.A., Luxembourg	Expansive S.A., Luxembourg	14592
Amarilys Holding S.A., Luxembourg 14580	F.A.M. Personal Fund, Sicav, Luxembourg	14571
American Express Management Company S.A.,	Fairfax Emerging Markets S.A., Luxembourg	14560
Luxembourg	Farki Invest S.A., Luxembourg	14582
Aqsacom International S.A., Luxembourg 14549	FBA Holding S.A., Luxembourg	14548
Auvitrade Lux S.A., Contern	Fermont Finance S.A., Luxembourg	14586
Biva Holding S.A., Luxembourg	FIDE S.A., Financière Immobilière de Dévelop-	
Blemox S.A.H., Strassen	pement Européen S.A., Luxembourg	1455
Bordeaux Participations S.A., Luxembourg 14559	Financière Cristal S.A., Luxembourg	14581
By-Hard Finances S.A.H., Luxembourg 14583	Finpiave International S.A., Luxembourg	14559
C.M. International S.A., Luxembourg 14576	Flaminia Holding, S.à r.l., Luxembourg	14546
Caillebotis Polyester Trading CPT S.A., Luxem-	FondsSelector SMR Sicay, Luxemburg-Strassen	14583
bourg	Fructilux, Sicav, Luxembourg	14567
Canoubiers S.A.H., Luxembourg	Gemplus International S.A., Luxembourg	14574
Capital Multi Strategies, Sicav, Luxembourg 14580	Giraflore Holding S.A., Luxembourg	14590
Capital@Work Umbrella Fund, Sicav, Luxem-	GNA S.A.H., Luxembourg	14570
bourg	Goettinger Vertriebsgesellschaft Luxemburg S.A.,	
Capitel S.A., Strassen 14584	Luxembourg	14547
Cards International Luxembourg S.A., Luxem-	Gold Leaf Pictures S.A., Mondorf-les-Bains	14577
bourg	Hager Internationale Transporte, G.m.b.H., Gre-	
Castillon International S.A., Luxembourg 14581	venmacher	14561
CB Accent Lux, Sicav, Luxembourg 14576	Immofor S.A., Luxembourg	14559
Citadel Financial Products, S.à r.l., Munsbach 14546	International Financing Partners S.A.H., Luxem-	
Citadel Global Financial Products, S.à r.l.,	bourg	14575
Munsbach	International Participation Company S.A.H.,	
COPLA-Consortium de Placements S.A.H., Luxem-	(IPARCO), Luxembourg	14590
bourg	Italfortune International Fund, Sicav, Luxem-	
Comptoir Pharmaceutique Luxembourgeois S.A.,	bourg	14567
Foetz	Jesada Holding S.A., Luxembourg	14584
Corluy Alternative Investments, Sicav, Strassen 14570	Julius Baer Multibond, Sicav, Luxemburg	14569
Corluy Rainbow Fund, Sicav, Strassen 14566	Julius Baer Multicash, Sicav, Luxemburg	14571
Corluy V.I.P., Sicav, Strassen 14569	Julius Baer Multistock, Sicav, Luxemburg	14576
DCF Fund (II), Sicav, Luxembourg 14570	K-Invest S.A., Luxembourg	14564
DCF Fund (I), Sicav, Luxembourg 14579	Kredietbank S.A. Luxembourgeoise, Luxembourg	14573
Direct Conseils S.A., Pétange	Lycomar Finance S.A., Luxembourg	14591
Dreamsgate Holding S.A., Luxembourg 14591	Mathur S.A.H., Luxembourg	14579
Entreprise Salmon (Lux.). S.à r.l., Mondorf-les-	MFS Funds, Sicav, Luxembourg	14578



Mid Ocean Group Holding S.A	1454/	Societé Anonyme des Chaux de Contern, Con-	
Mono Cars Lux S.A	14547	tern	14586
Multi-Development S.A., Luxembourg	14589	Société Financière Saka Holding S.A., Luxem-	
Multiflex S.A.H	14547	bourg	14575
Nextra International Sicav, Luxembourg	14567	Sodevim S.A.H., Luxembourg	14578
Orcigest S.A.H., Luxembourg	14580	Sofihold S.A	14547
Ostea S.A., Luxembourg	14547	Soparv International S.A., Luxembourg	14552
Piskol S.A.H., Luxembourg	14582	Suluxan Holding S.A., Luxembourg	14582
Platinum Asset Management S.A., Bertrange	14562	Sylan Holding S.A., Luxembourg	14584
Polymed Holding S.A., Luxembourg	14556	Synerfin S.A.H., Luxembourg	14580
RBS (Luxembourg) S.A., Luxembourg	14552	Taylor Holding S.A., Luxembourg	14592
RBS (Luxembourg) S.A., Luxembourg	14554	Taz Holding S.A., Luxembourg	14554
Roxborough Investment Holding S.A	14547	Tease S.A.H., Luxembourg	14561
S.C.A. S.A., Services et Centre d'Appels S.A., Lu-		Teknassur S.A., Luxembourg	14550
xembourg	14565	TMF Secretarial Services S.A., Luxembourg	14564
Sauren Fonds-Select Sicav, Luxemburg-Strassen.	14585	Top-Investments, Sicav, Strassen	14568
Sella Global Strategy Sicav, Luxembourg	14586	Tradinvest Investissements S.A., Luxembourg	14589
Sella Global Strategy Sicav, Luxembourg	14588	UBS Luxembourg Sicav, Luxembourg	14584
Sella Sicav Lux, Luxembourg	14589	Walnut S.A.H., Luxembourg	14579
Sicav Alcyon, Luxembourg	14581	Wintergarden Holding S.A., Luxembourg	14554

CITADEL FINANCIAL PRODUCTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: USD 1.000.000,-.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 89.113.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 11 janvier 2005 que Monsieur Dushy Selvaratnam, né le 31 août 1958, à Colombo, au Sri Lanka, demeurant au 2, George Yard, 10th Floor, Londres EC3V 9DH, Royaume-Uni a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société, avec effet immédiat.

Décharge a été donnée au gérant démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'au jour de sa démission.

Le Conseil de Gérance de la Société est désormais composé de:

- Monsieur Austin J. O'Connor,
- Monsieur Adam Cooper,
- Monsieur Gérard Beeson,
- Monsieur Ted Baxter.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 13 janvier 2005.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004600.3/556/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

FLAMINIA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 84.812.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 décembre 2004:

- le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, niveau 2, L-1660 Luxembourg à effet du 1er janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FLAMINIA HOLDING, S.à r.l.

J.H. van Leuvenheim

Gérant unique

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA03905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005074.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.



OSTEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 65.823.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004061.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2005.

SOFIHOLD S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 57.244.

ROXBOROUGH INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 72.158.

MULTIFLEX S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 38.405.

MONO CARS LUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 85.173.

MID OCEAN GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 51.477.

Liquidations judiciaires

Par jugements du 3 février 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation des sociétés suivantes:

- SOFIHOLD S.A., dont le siège social à Luxembourg, 42, rue de Clausen, a été dénoncé en date du 5 mai 2003;
- ROXBOROUGH INVESTMENT HOLDING S.A., dont le siège social à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, a été dénoncé en date du 31 décembre 2002;
- MULTIFLEX S.A., dont le siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, a été dénoncé en date du 4 avril 2003:
- MONO CARS LUX S.A., dont le siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue, a été dénoncé en date du 3 avril 2003; et
- MID OCEAN GROUP HOLDING S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, le siège social situé au L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller ayant été dénoncé le 23 avril 2003.

Ces mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Gérard Neiens, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour publication

Me G. Neiens

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02037. – Reçu 89 euros.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02038. – Reçu 12 euros.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02039. – Reçu 12 euros.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02041. – Reçu 12 euros.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02042. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012921.2//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

GOETTINGER VERTRIEBSGESELLSCHAFT LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 29.865.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 décembre 2004

- Madame Nadia Meyer, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg, 41, avenue de la Gare a été nommée administrateur de la société en remplacement de Monsieur Franck Provost, administrateur démissionnaire.
 - Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01256. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004594.3/263/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.



FBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider. R. C. Luxembourg B 71.489.

DISSOLUTION

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 3 décembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 décembre 2004, volume 889, folio 77, case 8, que la société anonyme holding FBA HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 71.489, constituée originairement sous la dénomination ARMULI HOLDING S.A. suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 17 août 1999, publié au Mémorial C numéro 865 du 18 novembre 1999, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte notarié du 31 août 1999, publié au Mémorial C numéro 890 du 25 novembre 1999, au capital social de deux cent cinquante millions de couronnes islandaises (250.000.000,- ISK) représenté par deux millions cinq cent mille (2.500.000) actions d'une valeur nominale de cent couronnes islandaises (100,- ISK) par action, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme FBA HOLDING S.A., prédésignée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 décembre 2004.

Pour extrait conforme

J.-J. Wagner

(106786.4/239/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

AD HOC CONSEIL, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims. R. C. Luxembourg B 106.934.

STATUTS

Madame Hemery Olga «publicitaire», née à Paris, France, le 1^{er} janvier 1936, demeurant à Paris 19ème arrondissement au 64, rue de Crimée et Monsieur Hemery Marc «cadre commercial», né à Paris, France, le 12 janvier 1967, demeurant à Paris 19ème arrondissement au 64, rue de Crimée, déclarent avoir constitué une Société En Nom Collectif qui sera régie par les lois et règlements en vigueur, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Dénomination sociale.

La société prend la dénomination de AD HOC CONSEIL, S.e.n.c.

Art. 3. Objet social.

La société à pour objet le conseil en communication, la vente d'espaces publicitaires ou encore le conseil en stratégie. D'une façon générale, la société peut faire toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière ou immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Art. 4. Siège social.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Au cas où les événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 5. Durée

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6

Les créanciers, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Il doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 7. Capital

Pas de capital social

Art. 8. Exercice et comptes sociaux

L'exercice social court du premier janvier au trente et un décembre.

Chaque année, au 31 décembre, la gérance établira les comptes annuels.

Art. 9. Affectation de répartition du résultat

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la société. Le solde est à la libre disposition des associés.



Art. 10. Dissolution et Liquidation

En cas de dissolution de la société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par la gérance.

La liquidation de la société terminée, les avoirs de la société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Des pertes éventuelles sont réparties de la même façon, sans qu'un associé puisse cependant être obligé de faire des paiements dépassant ses apports.

Art. 11.

Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Décisions

Et aussitôt, les associés se sont réunis en assemblée générale et ont pris les décisions suivantes:

Première résolution

Est nommé gérant de la société:

Monsieur Hemery Marc «cadre commercial», né à Paris, France, le 12 janvier 1967, demeurant à Paris 19ème arrondissement au 64, rue de Crimée.

Deuxième résolution

Madame Hemery Olga «publicitaire», née à Paris, France, le 1er janvier 1936 est nommée associée.

Troisième résolution

Le siège social de la société se trouve à: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.

Disposition transitoire

Le premier exercice commencera aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2005.

Fait et passé à Luxembourg sous seing privé le 25 novembre 2004.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06371. – Reçu 168 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Signatures.

(027908.3/000/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2005.

ACTARIS METERING SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 93.714.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mai 2004

- 1. Le mandat du Commissaire aux Comptes de ERNST&YOUNG S.A., 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005;
- 2. Monsieur Thierry Pimenta de Miranda, Chief Financial Director, demeurant au 94, avenue Léon Errera, B-1180 Uccle, administrateur de Classe 1 est nommé Administrateur de Classe 1, en remplacement de Madame Jacqueline Bize, demeurant au 50, avenue des Tilleuls, F-75016, démissionnaire.

Son mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'année 2009.

Fait à Bruxelles, le 26 mai 2004.

Certifié sincère et conforme

ACTARIS METERING SYSTEMS S.A.

T. De Miranda / J.P. Bize

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106933.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

AQSACOM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 93.982.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01040, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2005.

Pour AQSACOM INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(004567.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.



CAILLEBOTIS POLYESTER TRADING CPT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 44.023.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of June 15th, 2004

Messrs. Sandro Capuzzo, private employee, professionally dwelling at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, François Mesenburg, private employee, professionally dwelling at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Jean-Paul Reiland, private employee, professionally dwelling at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, and LOUV, S.à r.l., a Luxembourg limited company, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg as Directors and FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg as Statutory Auditor, are re-elected for a new statutory period of 6 years until the Annual General Meeting of 2010.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 juin 2004

Les mandats d'Administrateur de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Fait à Luxembourg, le 15 juin 2004.

Certificé sincère et conforme

CAILLEBOTIS POLYESTER TRADING CPT S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08123. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106936.3/795/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

TEKNASSUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 73, rue du Fort Neipperg. R. C. Luxembourg B 44.251.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TEKNASSUR S.A. établie et ayant son siège social à L-2230 Luxembourg, 73, rue du Fort Neipperg,

constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit de résidence à Mersch en date du 27 mai 1993, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 412 du 9 septembre 1993,

modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 30 avril 1999, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 546 du 16 juillet 1999,

modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 15 février 2005, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 44.251.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Maurice Haag, directeur général, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président nomme comme secrétaire Monsieur Thierry Drion, assistant vice-président, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Valérie Coquille, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant constitué, le président requiert le notaire d'acter que:

- l: L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
- 1.- Rapport du Commissaire à la liquidation.
- 2.- Décharge aux Administrateurs, au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
- 3.- Clôture de la liquidation.
- 4.- Indication de l'endroit ou seront déposés et conservés pendant cinq ans les livres et documents sociaux.

Il: Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte.



III: Il résulte de ladite liste de présences que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le Conseil d'Administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport du Commissaire à la liquidation soumis à l'Assemblée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale adopte les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au liquidateur la société GECALUX S.A., avec siège social à L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall (R. C. S. B N° 22.094), et au Commissaire à la liquidation, KPMG AUDIT Société Civile, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, pour l'accomplissement de leurs fonctions concernant la liquidation de la société.

Troisième résolution

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au réviseur externe de la société pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée générale déclare que la liquidation de la société est en conséquence à considérer comme close et que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation chez AREVA, Tour AREVA, Direction des Risques et Assurances, 1, Place de la Coupole, F-92084 Paris La Défense.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la présente assemblée a été clôturée à 14.30 heures.

Frais

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à 1.000,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Münsbach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Haag, T. Drion, V. Coquille, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, vol. 147S, fol. 54, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 mars 2005.

P. Decker.

(026042.3/206/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2005.

CARDS INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 88.438.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 31 décembre 2004 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Madame Sabine Plattner. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2004.

Pour CARDS INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005071.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.



SOPARV INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 88.297.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 6 juillet 2004

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

Signatures de catégorie A:

- Monsieur Renato Rossi, entrepreneur, demeurant à Rome, Italie, Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Vittorio Hassan, entrepreneur, demeurant à Rome, Italie.

Signatures de catégorie B:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Est renommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106962.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

RBS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen. R. C. Luxembourg B 104.196.

In the year two thousand five, on the sixteenth day of March. Before Us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich.

Has appeared:

Me Hermann Beythan, maître en droit, residing in Luxembourg, acting as a special attorney-in-fact of the Board of Directors of the limited liability company RBS (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office in L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen, incorporated on November 10, 2004 pursuant to a deed of the notary Paul Decker, residing in Luxembourg-Eich, published in the Mémorial C N° 1245 on December 6, 2004, and entered in the Register of Commerce and Companies in Luxembourg, Section B, under the number B 104.196 (the «Company»),

by virtue of the powers conferred on him by decisions of the Board of Directors of the Company adopted on March

A copy of these decisions having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and be registered with the present deed.

The appearing person acting in his afore-mentioned capacity has requested the notary to record the following declarations and facts:

- I. The authorised share capital of RBS (LUXEMBOURG) S.A. is fixed at ten million euros (EUR 10,000,000.-), divided into ten thousand (10,000) shares, with par value of one thousand euros (EUR 1,000.-) each.
- II. The issued share capital of the Company is fixed at one hundred and twenty-five thousand euros (EUR 125,000.-) divided into one hundred twenty-five (125) shares with a par value of one thousand euros (EUR 1,000.-) each.
 - III. Article 5, paragraph 3 of the Articles of Incorporation of the Company read as follows:

«The Board is authorized, during a period ending five years after the date of publication of the articles of association in the Mémorial, Recueil C, to increase in one or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Board may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the authorized shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the authorized shares to be subscribed and issued, to determine if the authorized shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what an extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either on cash or assets other than cash. When realizing the authorized capital in full or in part the Board is expressly authorized to limit or to waive the preferential subscription right reserved to former shareholders. The Board may delegate to any duly authorized director or officer of the Company or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase, the subscribed capital performed in the legally required form by the Board within the limits of the authorized capital, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

The authorized and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of these Articles of Incorporation.»

IV. By the decisions adopted on March 8, 2005, the Board of Directors resolved to increase within the limits of the authorised share capital, the issued capital by an amount of three millions euros (EUR 3,000,000.-) represented by three thousand (3,000) shares, with a par value of one thousand euros (EUR 1,000.-), to subscribe to the new shares and to



allot the new shares as fully paid up shares to THE ROYAL BANK OF SCOTLAND plc, having its registered office at 36 St Andrew Square, Edinburgh, Scotland, (company number SC 090 312),

- V. Proof has been given to the undersigned notary that the Company has received an amount of EUR 3,000,000.- as subscription moneys for the duly subscribed new shares.
- VI. Following the above-mentioned share capital increase article 5, paragraph 1, of the Articles of Incorporation of the Company be amended and shall forthwith read as follows:

«The corporate capital is set at three millions one hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 3,125,000.-) divided into three thousand one hundred twenty-five (3,125) shares with a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each.»

Declaration - Expenses

The undersigned notary declares, by application of Article 32-1 of the law on commercial companies of 10th August 1915, as amended, that he has examined the conditions imposed by Article 26 of the aforesaid law.

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at 33,000.- EUR.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le seize mars.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Me Hermann Beythan, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire spécial du Conseil d'Administration de la société anonyme RBS (LUXEMBOURG)S.A., ayant son siège social à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen, constituée le 10 novembre 2004 par acte de Maître Paul Decker, notaire, de résidence à Luxembourg, Eich publié au Mémorial C N° 1245 du 6 décembre 2004, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, Numéro B-104.196 (la «Société»),

en vertu des pouvoirs lui conférés par les décisions du Conseil d'Administration de la Société adoptées le 8 mars 2005.

Une copie des décisions paraphée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné restera annexée à l'original du présent acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant agissant en sa qualité mentionnée ci-dessus a prié le notaire d'acter les déclarations et faits suivants:

- I. Le capital social autorisé de RBS (LUXEMBOURG) S.A. est fixé à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-), divisé en dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.
- II. Le capital social émis de la Société est fixé à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR) divisé en cent vingt-cinq (125) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.
 - III. L'alinéa 3 de l'article 5 des Statuts de la Société a la teneur suivante:

«Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période se terminant le cinquième anniversaire de la date de la publication de l'acte de constitution de la Société au Mémorial, Recueil C, à augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital souscrit jusqu'à concurrence du capital autorisé. De telles réalisations d'augmentation du capital peuvent être souscrites et émises aux clauses et conditions à déterminer par le conseil d'administration, plus spécialement par rapport à la souscription et à la libération des actions à souscrire et à émettre, quant à l'époque et au montant des actions autorisées à souscrire et à émettre, quant à la souscription des actions autorisées au pair ou avec prime d'émission, quant à la mesure dans laquelle la libération des nouvelles actions souscrites peut être acceptée en numéraire ou par des apports autres qu'en numéraire. Lors de la réalisation du capital autorisé, en tout ou en partie, le conseil d'administration est autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater une augmentation du capital souscrit dans les formes légales, il fera en même temps adapter le présent article à la modification intervenue.»

IV. Par résolutions adoptées le 8 mars 2005, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital de la Société dans les limites du capital social autorisé d'un montant de trois millions d'euros (EUR 3.000.000,-) représenté par trois mille (3.000) nouvelles actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-), d'attribuer les actions nouvelles comme actions entièrement libérées à THE ROYAL BANK OF SCOTLAND plc, ayant son siège social au 36 St Andrew Square, Edinburgh, Scotland, (numéro société SC 090312).

V. La preuve que la Société a reçu le montant de EUR 3.000.000,- en souscription des actions nouvelles et des souscriptions aux actions nouvellement émises a été apportée au notaire soussigné.

VI. Suite à l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus, l'article 5, alinéa 1 des Statuts de la Société sera modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à trois millions cent vingt-cinq mille euros (3.125.000,- EUR) divisé en trois mille cent vingt-cinq (3.125) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.»



Déclaration - Dépenses

Le notaire soussigné déclare qu'en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée, il a examiné les conditions imposées par l'article 26 de la loi ci-avant mentionnée.

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués à 33.000,- EUR.

Dont acte et fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Beythan, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2005, vol. 147S, fol. 53, case 7. – Reçu 30.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 mars 2005.

P. Decker.

(026019.3/206/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2005.

RBS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen. R. C. Luxembourg B 104.196.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 mars 2005.

P. Decker.

(026021.3/206/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2005.

WINTERGARDEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 27.733.

Extrait des résolautions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 11 octobre 2004

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président,
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,
- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, sont mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2004, réf. LSO-AX07662. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106966.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

TAZ HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 64.222.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(004682.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.



FIDE S.A., FINANCIERE IMMOBILIERE DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 42.198.

L'an deux mille quatre, le dix décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINANCIERE IMMOBILIERE DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN S.A., en abrégé FIDE S.A., ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B numéro 42.198, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 15 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 90 du 25 février 1993. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, le 29 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 698 du 29 septembre 1998 et par acte sous seing privé le 13 décembre 2001 suite à la conversion du capital en euro. Son capital souscrit et entièrement libéré s'élève à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée est présidée par Madame Véronique Wauthier, licenciée en droit, demeurant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Delphine Goergen, employée privée, demeurant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Grégory Guissard, employé privé, demeurant professionnellement à L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt,

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire d'acter que:

- I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:
- 1) Augmentation du capital social de la société d'un montant de treize euros trente et un cents (13,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR) sans création d'actions et libération par apport en numéraire.
- 2) Augmentation du capital social de la société d'un montant de six cent soixante et un mille cent quarante-trois euros vingt cents (661.143,20 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000.-EUR) à six cent quatre-vingt-douze mille cent quarante-trois euros vingt cents (692.143,20 EUR) par l'émission, au prix de vingt-quatre euros quatre-vingts cents (24,80 EUR) par action, de vingt-six mille six cent cinquante-neuf (26.659) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les actions antérieures.
- 3) Souscription et libération moyennant apport en espèces par Monsieur Philippe Pedrini de 1.125 actions. Souscription et libération moyennant capitalisation de créances par la société O'Lacren Limited de 25.534 actions.
- 4) Modification subséquente de l'article 5 paragraphe 1 des statuts afin de l'adapter aux décisions prises lors de cette assemblée.
 - 5) Divers
- II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.
- III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.
 - IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de treize euros trente et un cents (13,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR) sans création d'actions nouvelles et libération par apport en numéraire.

Preuve de ce paiement a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital souscrit de la société d'un montant de six cent soixante et un mille cent quarante-trois euros vingt cents (661.143,20 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,-EUR) à six cent quatre-vingt-douze mille cent quarante-trois euros vingt cents (692.143,20) par l'émission de vingt-six mille six cent cinquante-neuf (26.659) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les actions antérieures.

L'assemblée générale décide de fixer le prix d'émission à vingt-quatre euros quatre-vingt cents (24,80 EUR) par action.

Souscription et libération

L'assemblée générale prend connaissance de ce que certains des actionnaires existants ont renoncé pour autant que de besoin à leur droit de souscription préférentiel et décide d'admettre la souscription des vingt-six mille six cent cinquante-neuf (26.659) nouvelles actions de la manière suivante:

1) Monsieur Philippe Pedrini, demeurant à 27, rue de la Gare, L-8229 Mamer,



ici représenté par Monsieur Grégory Guissard prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 9 décembre 2004,

lequel a déclaré souscrire mille cent vingt-cinq (1.125) actions nouvelles et les libérer intégralement par des versements en numéraire à un compte bancaire au nom de la société FIDE S.A., de sorte que la somme de vingt-sept mille neuf cents euros (27.900,-EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

2) La société O'LACREN LIMITED avec siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, lles Vierges Britanniques, ici représentée par Monsieur Grégory Guissard, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Panama le 2 décembre 2004,

laquelle a déclaré souscrire vingt-cinq mille cinq cent trente-quatre (25.534) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale et les libérer par incorporation d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence de six cent trente-trois mille deux cent quarante-trois euros vingt cents (633.243,20 EUR), qu'elle peut faire valoir à l'encontre de FIDE S.A.; en annulation de cette même créance à due concurrence.

Cet apport en nature a fait l'objet d'un rapport daté du 8 décembre 2004 par la société G.E.F., GESTION, EXPERTISE ET FISCALITE, S. à r.l., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, représentée par Monsieur Jeffrey Davies, réviseur d'entreprises, rapport dont les conclusions sont les suivantes:

Conclusions

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie.

Le présent rapport n'est réalisé qu'aux fins de conformité avec les articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et ne peut donc pas être utilisé, mentionné ou distribué à d'autres fins sans notre accord préalable».

Le rapport ci-dessus mentionné restera annexé au présent acte.

Troisième résolution

Suite aux résolutions précédemment prises, l'article 5 premier paragraphe des statuts aura désormais la teneur suivante

«Art. 5. Paragraphe 1. Le capital souscrit est fixé à six cent quatre-vingt-douze mille cent quarante-trois euros vingt cents (692.143,20 EUR) représenté par vingt-sept mille neuf cent neuf (27.909) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de 8.850,- euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: V. Wauthier, D. Goergen, G. Guissard, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 13 décembre 2004, vol. 468, fol. 53, case 12. – Reçu 6.611,56 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 23 décembre 2004.

A. Lentz.

(106841.3/221/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

POLYMED HOLDING S.A., Société Anonyme, (anc. KREDOS INVESTMENT S.A.).

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 57.437.

L'an deux mille quatre, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KREDOS INVESTMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, R. C. S. Luxembourg section B numéro 57.437, constituée suivant acte reçu le 4 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, 1997 page 6808 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Madame Laurence Mostade, employée privée, professionnellement domiciliée au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire Madame Béatrice Ksaiss-Nousse, employée privée, professionnellement domiciliée au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Benoît Parmentier, employé privé, professionnellement domicilié au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:



- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1- Modification de la dénomination sociale de KREDOS INVESTMENT S.A. en POLYMED HOLDING S.A. et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts;
- 2- Ajout à l'article 1^{er} des statuts d'un paragraphe ayant la teneur suivante et modification subséquente dudit article: «Il peut être créé par simple décision du Conseil d'Administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger»
 - 3- Suppression de la valeur nominale des actions;
- 4- Conversion de la devise du capital en EUR, de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 30.986,69. Le capital est désormais fixé à EUR 30.986,69 représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale;
- 5- Augmentation du capital social de la société à concurrence de EUR 13,31 pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 à EUR 31.000 par incorporation partielle des résultats reportés, sans création d'actions nouvelles;
- 6- Introduction d'un nouveau capital autorisé à concurrence de EUR 69.000 pour porter le capital social de son montant actuel de EUR 31.000 à EUR 100.000 et modification subséquente de l'article 3 des statuts;
- 7- Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des emprunts obligataires convertibles et de limiter ou de supprimer le droit préférentiel de souscription lors des augmentations de capital réalisées dans le cadre du capital autorisé;
- 8- Modification de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs gérants ou autres agents, actionnaires ou non.
- La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du Conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.»;

- 9- Suppression à l'article 7 des statuts des termes «agissant par son président ou un administrateur-délégué»;
- 10- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de KREDOS INVESTMENT S.A. en POLYMED HOLDING S.A.

Par conséquent l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article un des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Art.1er. Alinéa 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de POLYMED HOLDING S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'ajouter à l'article premier des statuts, un paragraphe ayant la teneur suivante et de modifier en conséquence ledit article:

«Il peut être créé par simple décision du Conseil d'Administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger»

Troisième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social en euros au taux de conversion en zone Euro, tel que fixé officiellement le 31 décembre 1999 à EUR 1,- (un euro)=BEF 40,3399; de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 30.986,69. Le capital est désormais fixé à EUR 30.986,69 représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'augmenter capital social de la société à concurrence de EUR 13,31 pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 à EUR 31.000 par incorporation partielle des résultats reportés, sans création d'actions nouvelles.

La justification de l'existence desdites réserves a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un bilan récent de la société où apparaissent lesdits montants, leur affectation en tant que réserves ayant été dûment approuvée par l'assemblée générale des actionnaires.



Sixième résolution

L'assemblée décide d'instaurer un nouveau capital autorisé à concurrence de EUR 69.000 pour porter le capital social de son montant actuel de EUR 31.000 à EUR 100.000 et modification subséquente du paragraphe 3 de l'article 3 des statuts, en remplaçant les montants indiqués Francs Belges par les montants ci-dessus exprimés en Euros.

Septième résolution

L'assemblée décide d'autoriser le Conseil d'administration à émettre des emprunts obligataires convertibles et à limiter ou à supprimer le droit préférentiel de souscription lors des augmentations de capital réalisées dans le cadre du capital autorisé;

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 3. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euro) représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale .

Toutes les actions sont au porteur sauf dispositions contraires de la loi.

Le capital autorisé est fixé à EUR 100.000,- (cent mille euros), qui sera représenté par 4.032 (quatre mille trente deux) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, dès à présent et pendant une période renouvelable prenant fin le 24 novembre 2009, autorisé à augmenter, en une fois ou en tranches successives et en temps qu'il appartiendra, le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration, y compris, entre autres, par l'émission d'actions contre conversion de bénéfices nets en capital et attribution aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, l'article cinq sera considéré comme automatiquement adapté à la modification intervenue. Cette modification sera constatée et publiée conformément à la loi par le conseil qui prendra ou autorisera toutes mesures nécessaires à cet effet.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 6. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du Conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.»

Neuvième résolution

L'assemblée décide de supprimer à l'article 7des statuts les termes «agissant par son président ou un administrateurdélégué»;

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cents Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: L. Mostade, B. Ksaiss-Nousse, B. Parmentier, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1er décembre 2004, vol. 145S, fol. 88, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2004.

J. Elvinger.

(107571.3/211/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2004.



BORDEAUX PARTICIPATIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer. R. C. Luxembourg B 50.734.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement en date du 23 décembre 2004

L'assemblée générale a procédé à la ré-élection des administrateurs suivants, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle qui délibérera sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

Monsieur Eric Leclerc, Luxembourg, président;

Monsieur Jos Hemmer, Luxembourg;

Madame Martine Kapp, Luxembourg.

L'assemblée générale a procédé à la nomination de Monsieur Pascal Fabeck, Luxembourg, comme commissaire aux comptes pour la même période, en remplacement de CHECK CORP., ALOFI, NIUE.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08829. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107110.3/050/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

IMMOFOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 70.130.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 juin 2004

- Les mandats, en tant qu'administrateur, de Monsieur Roger Caurla, maître en droit, né le 30 octobre 1955 à Eschsur-Alzette (L), demeurant à L-3912 Mondercange, 19, rue des Champs, et de Monsieur Alain Vasseur, consultant, né le 24 avril 1958 à Dudelange (L), demeurant à L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.
- Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à Echternach (L), demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg, est nommé en tant que nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Filippo Comparetto. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.
- Le mandat, en tant que Commissaire aux Comptes, de la société anonyme TRIPLE A CONSULTING, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61.417, ayant son siège social à L-2156 Luxembourg, 2, Millegässel est reconduit pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Certifié sincère et conforme

Pour IMMOFOR S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08982. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107164.3/696/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

FINPIAVE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf. R. C. Luxembourg B 72.704.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 octobre 2004

- CERTIFICA LUXEMBOURG S.à r.l., ayant son siège au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg a été nommé Commissaire en remplacement de GRANT THORNTON REVISION ET CONSEIL S.A., démissionnaire.

Décharge est accordée au commissaire démissionnaire.

CERTIFICA LUXEMBOURG S.à r.l., reprend le mandat de notre prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02248. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004574.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.



FAIRFAX EMERGING MARKETS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 68.895.

DISSOLUTION

In the year two thousand four, on the fifteenth of December.

Before Us, Maître Alphonse Lentz, notary public residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Georgios I. Prousanides, director, with professional address in 15124 Maroussi Athens (Greece), 12A, Herodou Attika Street, hereby represented by Mrs Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, private employee, with professional address in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy given in Athens on November 17th, 2004.

The prenamed proxy, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which she acts, has requested the notary to enact the following declarations and statements:

That the company FAIRFAX EMERGING MARKETS S.A., with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, registered in the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg under the number B 68.895, has been incorporated according to a deed of notary Henri Beck, residing in Echternach, dated March 15th, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 401, dated June 2nd, 1999.

That the issued share capital of the Company is set at thirty-one thousand euros (31,000.- EUR) represented by three thousand one hundred (3,100) shares having a par value of ten euros (10.- EUR).

That Mr Georgios I. Prousanides prenamed, has successively become the owner of all the issued shares of the Company.

That in his quality of sole shareholder of the Company, Mr Georgios I. Prousanides hereby expressly states to proceed to the dissolution and the liquidation of the Company.

That Mr Georgios I. Prousanides moreover states that all liabilities have been paid and loss provisions made and that the Company has been liquidated.

He declares further on to take over on his own account, all the assets and liabilities whether known or unknown of the company FAIRFAX EMERGING MARKETS S.A. and that he will undertake under its own liability any steps which are required to fulfil said commitments taken by himself in relation with the assets and liabilities of the Company.

That full and entire discharge is granted to the board members as well as to the statutory auditor of the Company for the execution of their mandates until the dissolution.

That the shareholders' register had been cancelled at this very moment before the undersigned notary public.

That the books and corporate documents relating to the Company will stay deposited at the registered office, where they will be kept in custody during a period of five (5) years.

Relating to the deposits and publications to be made, all powers are granted to the bearer of a notarial copy of the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing entity and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le quinze décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Georgios I. Prousanides, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à 15124 Maroussi Athènes (Grèce), 12A, Herodou Attika Street, ici représenté par Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration délivrée à Athènes, le 17 novembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme FAIRFAX EMERGING MARKETS S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.895, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Henri Beck, de résidence à Echternach, en date du 15 mars 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 401 du 2 juin 1999.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.



Que Monsieur Georgios I. Prousanides prénommé est devenu successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite Société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société.

Que Monsieur Georgios I. Prousanides déclare encore que tout le passif a été payé et que des provisions pour pertes ont été faites et que la liquidation de la Société a été achevée.

Il déclare en outre prendre à sa propre charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la société FAIRFAX EMER-GING MARKETS S.A. et qu'il entreprendra, en les prenant personnellement à sa charge, toutes mesures requises en vue de l'engagement qu'il a pris à cet effet.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute.

Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actions nominatives en présence du notaire instrumentant.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C.-E. Cottier Johansson, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 16 décembre 2004, vol. 468, fol. 55, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 23 décembre 2004.

A. Lentz.

(106848.3/221/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

TEASE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 66.071.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 août 2004

- les mandats d'administrateur de Monsieur Roger Caurla, maître en droit, né le 30 octobre 1955 à Esch-sur-Alzette, demeurant à 19, rue des Champs, L-3912 Mondercange, de Monsieur Alain Vasseur, consultant, né le 24 avril 1958 à Dudelange, demeurant à L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer et de Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à Echternach, demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg, sont renouvelés pour une nouvelle durée statutaire de 6 ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société TRIPLE A CONSULTING, ayant son siège social au 2, Millegässel à L-2156 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 61.417, est reconduit pour une nouvelle durée statutaire de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Certifié sincère et conforme

Pour TEASE S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08986. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107166.3/696/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

HAGER INTERNATIONALE TRANSPORTE, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6722 Grevenmacher, 32, rue de l'Ecole.

R. C. Luxembourg B 50.445.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(004743.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.



PLATINUM ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 85, rue de Leudelange.

R. C. Luxembourg B 67.688.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 19 novembre 2004

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 19 novembre 2004 que:

- Les mandats d'administrateurs de Madame Andrée Kuhn et Monsieur Yves Dimofski, domiciliés 85, rue de Leudelange, L-8079 Bertrange sont renouvelés et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir au cours de l'année 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2004.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06219. – Reçu 147 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004576.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

ENTREPRISE SALMON (LUX.), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5615 Mondorf-les-Bains, 5, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 39.817.

L'an deux mille quatre, le trois décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société par actions simplifée ENTREPRISE JEAN SALMON S.A.S., ayant son siège social à F-57050 Lorry lès Metz, route de Woippy, (France),

dûment représentée par sa Présidente du Conseil d'Administration et Directrice Générale, Madame Agnès Salmon, qualifiée ci-après.

- 2.- Madame Agnès Salmon, administrateur de société, demeurant à F-57000 Metz, 4, rue de la Garde, (France).
- 3.- Monsieur Eric Pierre Jean Salmon, chargé d'afffaires, demeurant à F-57000 Metz, 4, Place St. Jacques, (France).
- 4.- Monsieur Marc Patrick Salmon, ingénieur, demeurant à F-57000 Metz, 8, boulevard Sérot, (France).
- 5.- Monsieur Pierre Patrick Salmon, étudiant, demeurant à F-57000 Metz, 4, rue de la Garde, (France).

Les comparants sub 3) à 5) sont ici représentée par Madame Agnès Salmon, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signées ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée ENTREPRISE SALMON (LUX.), S.à r.l., pouvant faire le commerce sous l'enseigne «anct. MEYSEMBOURG», avec siège social à L-5615 Mondorf-les-Bains, 5, rue Dicks, (R. C. Luxembourg section B numéro 39.817), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 février 1992, publié au Mémorial C numéro 368 du 28 août 1992,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 280 du 13 avril 2000.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

- La société par actions simplifée ENTREPRISE JEAN SALMON S.A.S., prédésignée, cède par les présentes ses quatre cent cinquante (450) parts sociales qu'elle détient dans la prédite société à Madame Agnès Salmon, préqualifée, qui accepte.

Cette cession de parts sociales est approuvée conformément à l'article sept (7) des statuts et les associés la considèrent comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

La cessionnaire susdite est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des cinq cents (500) parts sociales représentant le capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF).

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR), au cours de 40,3399 LUF = 1,- EUR.



Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR), pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de remplacer les cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Sixième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article six (6) des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, lesquelles sont détenues comme suit:

1 Madame Agnès Salmon, administrateur de société, demeurant à F-57000 Metz, 4, rue de la Garde	
(France), quatre cent quatre-vingt-un virgule vingt-cinq parts sociales en pleine propriété	481,25
2 Madame Agnès Salmon, préqualifiée, dix-huit virgule soixante-quinze parts sociales en usufruit	18,75
3 Monsieur Eric Pierre Jean Salmon, chargé d'afffaires, demeurant à F-57000 Metz, 4, Place St. Jacques, (Fran-	
ce), six virgule vingt-cinq parts sociales en nue-propriété	6,25
4 Monsieur Marc Patrick Salmon, ingénieur, demeurant à F-57000 Metz, 8, boulevard Sérot, (France), six	
virgule vingt-cinq parts sociales en nue-propriété	6,25
5 Monsieur Pierre Patrick Salmon, étudiant, demeurant à F-57000 Metz, 4, rue de la Garde, (France), six	
virgule vingt-cinq parts sociales en nue-propriété	6,25
Total: cinq cents parts sociales	500
Toutes les parts sociales sont intégralement libérées.»	

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article trois (3) des statuts la teneur suivante:

«**Art. 3**. La société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, la peinture générale de bâtiments, le ravalement, l'isolation thermique, le nettoyage de façades, l'étanchéité de façades ainsi que la réparation de maçonnerie de façades, l'achat, la vente d'articles de la branche et de décoration.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

Huitième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Christian Vallies comme gérant technique de la société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Neuvième résolution

L'assemblée nomme Monsieur Eric Pierre Jean Salmon, chargé d'afffaires, né à Metz, (France), le 7 février 1975, demeurant à 4, place St. Jacques, (France), comme gérant technique.

Dixième résolution

L'assemblée décide de fixer le pouvoir de signature des gérants comme suit:

«La société est engagée en toutes circonstances par la signature d'un gérant jusqu'à concurrence de mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR); pour tout engagement dépassant cette contre-valeur la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif est nécessaire.»

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société à raison du présent acte sont évalués à la somme de sept cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, ès-qualités, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: Salmon, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 décembre 2004, vol. 530, fol. 9, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 décembre 2004.

(106965.3/231/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.



K-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 67.412.

_

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 27 mai 2004 à 11.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité la nomination par le Conseil d'Administration du 23 décembre 2003 de M. Jean Quintus au poste d'Administrateur en remplacement de M. Bernard Ewen.
- L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la démission de Mme Denise Vervaet de son poste d'Administrateur, la remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

COSAFIN S.A., Société Anonyme, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes venant à échéance à la présente Assemblée, celle-ci décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Jae Gyeong Yoo et Jean Quintus et la société COSAFIN S.A., Administrateurs et de M. Pierre Schill, Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2004, réf. LSO-AX08876. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(107205.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

AUVITRADE LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter.

R. C. Luxembourg B 81.169.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA01042, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2005.

Pour AUVITRADE LUX S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(004569.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 94.029.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 12 janvier 2005, les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, que l'assemblée a décidé à l'unanimité de nommer pour un terme d'un an, expirant après l'assemblée générale annuelle de 2005:

- Mme F. Marie Brisdet, née le 10 décembre 1975 à Chalon-sur-Saône (France), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- Mme Polyxeni Kotoula, née le 30 novembre 1973 à Athènes (Grèce), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- M. Hugo Neuman, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- M. Marc Chong Kan, né le 24 août 1964 à Paris (France), ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- FIDUPLAN S.A., RCS n° B 44.563, ayant son siège social à Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, L-1635 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2005.

Pour la société

F.M. Brisdet

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03049. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004723.3/805/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.



CITADEL GLOBAL FINANCIAL PRODUCTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: USD 2.000.000,-.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall. R. C. Luxembourg B 87.990.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 11 janvier 2005 que Monsieur Dushy Selvaratnam, né le 31 août 1958, à Colombo, au Sri Lanka, demeurant au 2, George Yard, 10th Floor, Londres EC3V 9DH, Royaume-Uni a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société, avec effet immédiat.

Décharge a été donnée au gérant démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'au jour de sa démission.

Le Conseil de Gérance de la Société est désormais composé de:

- Monsieur Austin J. O'Connor,
- Monsieur Ted Baxter.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 13 janvier 2005.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, réf. LSO-BA03185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004596.3/556/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

S.C.A. S.A., SERVICES ET CENTRE D'APPELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 95.570.

L'an deux mille quatre, le neuf décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SERVICES ET CENTRE D'APPELS S.A., en abrégé S.C.A. S.A., ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, (R. C. Luxembourg section B numéro 95.570), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 septembre 2003, publié au Mémorial C numéro 1038 du 7 octobre 2003,

ayant un capital social fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sylvie Maiezza, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Nathalie Chiaradia, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1. Décision de mettre en liquidation la société SERVICES ET CENTRE D'APPELS S.A., en abrégé S.C.A. S.A.
- 2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4 Divers
- B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.



Deuxième résolution

L'assemblée désigne Madame Ulla Britta Vöpel, commerçante, née à Remscheid, (Allemagne), le 28 janvier 1963, demeurant à D-54329 Konz, Im Brühl, 9, (Allemagne), comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: J. B. Zeimet, S. Maiezza, N. Chiaradia, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 décembre 2004, vol. 530, fol. 18, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 décembre 2004.

J. Seckler.

(106996.3/231/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

DIRECT CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin. R. C. Luxembourg B 56.936.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, réf. LSO-BA01756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 17 janvier 2005.

Signature.

(004733.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2005.

CORLUY RAINBOW FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 82.875.

Le Conseil d'Administration de CORLUY RAINBOW FUND (la «Société») a l'honneur de convoquer les actionnaires à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la Société, 283, route d'Arlon - B.P. 119, L-8002 Strassen, le lundi 25 avril 2005 à 16.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2004.
- 2. Présentation du rapport de Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 2004.
- 3. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.
- 4. Affectation des résultats.
- 5. Quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises pour l'accomplissement de leurs mandats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004.
- 6. Renouvellement des mandats des Administrateurs.
- 7. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
- 8. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer pour le 18 avril 2005 leurs titres au siège de la Société, où des formulaires de procuration sont disponibles.

I (01319/1749/26)

Pour le Conseil d'Administration.



NEXTRA INTERNATIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 51.690.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 25 avril 2005 à 14.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

- 1. Examen des rapports de gestion et des rapports des réviseurs pour les exercices clos au 31 décembre 2003 et 2004
- 2. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2003 et 2004.
- 3. Affectation des résultats.
- 4. Décharge aux Administrateurs.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Ratification des décisions prises par l'Administration jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.
- 7. Divers

Les actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée générale auprès de:

Italie

BANCA INTESA S.P.A, P.za della Scala, 6, I-20121 Milano, Financial Istitutions, Ufficio Banca Corrispondente Luxembourg:

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

I (01382/755/24) Le Conseil d'Administration.

FRUCTILUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 26.728.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de notre société qui se tiendra au siège social, 51, avenue J.F. Kennedy, en date du 22 avril 2005 à 11.00 heures et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises.
- 2. Examen et approbation du bilan et du compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2004. Affectation des résultats.
- 3. Quitus à donner aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
- 4. Elections statutaires.
- 5. Divers.

L'Assemblée Générale délibérera valablement quel que soit le quorum représenté. Les résolutions devront réunir la moitié au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de NATEXIS PRIVATE BANKING LUXEMBOURG S.A., 51. avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

I (01094/755/23)

Le Conseil d'Administration.

ITALFORTUNE INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 8.735.

Shareholders are hereby convened to the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will take place at the company's registered office, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on April 26, 2005 at 3.30 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda.

- 1. Reports of the Board of Directors and of the Auditor
- 2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31, 2004
- 3. Allocation of the net results
- 4. Discharge to the Directors



- 5. Statutory Appointments
- 6. Directors fees
- 7. Miscellaneous

In order to attend the meeting the owners of bearer shares have to deposit their shares five clear days before the meeting at:

- ARCA SGR S.p.A, Via Mosè Bianchi, 6, I-20149 Milan
- DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

1 (00483/584/26) The Board of Directors.

EUROFONPROFIT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 64.586.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held at the registered office of the company, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *April 26*, 2005 at 2.30 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda

- 1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor
- 2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31, 2004
- 3. Allocation of the net results
- 4. Discharge to the Directors
- 5. Statutory Appointments
- 6. Miscellaneous

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

(00484/755/20) The Board of Directors.

TOP-INVESTMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 68.488.

Le Conseil d'Administration de TOP-INVESTMENTS (la «Société») a l'honneur de convoquer les actionnaires à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la Société, 283, Route d'Arlon - B.P. 119, L-8002 Strassen, le lundi 25 avril 2005 à 15.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2004
- 2. Présentation du rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 2004.
- 3. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.
- 4. Affectation des résultats.
- 5. Quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises pour l'accomplissement de leurs mandats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004.
- 6. Renouvellement des mandats des Administrateurs.
- 7. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
- 8. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer pour le 18 avril 2005 leurs titres au siège de la Société, où des formulaires de procuration sont disponibles. I (01320/1749/25)

Pour le Conseil d'Administration.



CORLUY V.I.P., Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 63.191.

Le Conseil d'Administration de CORLUY V.I.P (la «Société») a l'honneur de convoquer les actionnaires à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société, 283, route d'Arlon - B.P. 119, L-8002 Strassen, le lundi 25 avril 2005 à 14.30 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2004
- 2. Présentation du rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 2004.
- 3. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004 et affectation des résultats.
- 4. Quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises pour l'accomplissement de leurs mandats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004.
- 5. Renouvellement des mandats des Administrateurs.
- 6. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
- 7. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer pour le 18 avril 2005 leurs titres au siège de la Société, où des formulaires de procuration sont disponibles.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent dans le même délai, soit pour le 18 avril 2005, informer par écrit (lettre ou formulaire de procuration) le Conseil d'Administration de leur intention d'assister à l'Assemblée.

I (01321/1749/26) Pour le Conseil d'Administration.

JULIUS BAER MULTIBOND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1470 Luxemburg, 69, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 32.187.

Da das vom Gesetz vorgeschriebene Quorum bei der ersten ausserordentlichen Generalversammlung vom 5. April 2005 nicht erreicht worden ist, werden die Anteilseigner der JULIUS BAER MULTIBOND hiermit eingeladen, an einer

ZWEITEN AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

teilzunehmen, die am 10. Mai 2005 um 10.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft, 69, route d'Esch, L-1470 Luxemburg abgehalten wird.

Die ausserordentliche Generalversammlung hat folgenden einzigen Tagesordnungspunkt, der wie folgt unterteilt ist:

Tagesordnung:

Einziger Tagesordnungspunkt

- Unterstellung der Gesellschaft unter Teil 1 des Luxemburger Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen (das «Gesetz von 2002»), sowie insbesondere dementsprechende Abänderung von Artikel 3 der Satzung wie folgt:
 - «Der ausschließliche Gegenstand der Gesellschaft ist die Anlage in übertragbare Wertpapiere jeder Art und/oder in andere liquide Finanzanlagen im Sinne von Artikel 41 Absatz 1 des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 (das «Gesetz von 2002») über Organismen für gemeinsame Anlagen in Wertpapiere, zum Zwecke der Risikostreuung und um den Anteilseignern das Ergebnis der Verwaltung des Anlagevermögens zukommen zu lassen. Die Gesellschaft kann jede Maßnahme treffen und alle Geschäfte durchführen, die sie als zur Erfüllung und Entwicklung ihres Gesellschaftszwecks nützlich erachtet, in dem Umfange, wie es das Gesetz von 2002 erlaubt»,
- · weitere Abänderung der Satzung der Gesellschaft, um diese an das Gesetz von 2002 anzupassen,
- Umbenennung der «Anteilsklassen» in «Subfonds»,
- Spezifizierung der zwei letzten Absätze von Artikel 15,
- Abänderung von Absatz 1 sowie Punkt a) in Artikel 24 und
- Annahme der neuen Satzung der Gesellschaft.

Die Tagesordnung wird durch Beschluß mit einer Mehrheit von zwei Dritteln der Anteile der Anteilseigner, welche anwesend oder vertreten sind und ihre Stimme abgeben, angenommen.

Vollmachten für die Versammlung sind an den Sitz der Gesellschaft, an die oben angegebene Adresse, zu Händen von Frau Nadine Schaack (Fax Nr. +352 4590 3331) zu schicken, spätestens bis zum 5. Mai 2005.

Der Entwurf der abgeänderten und überarbeiteten Satzung kann am Sitz der Gesellschaft eingesehen werden, und eine Kopie davon ist auf Anfrage erhältlich.

I (01378/755/34) Der Verwaltungsrat.



CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 87.886.

The Board of Directors of CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS (the «Company») is pleased to invite the share-holders to the

ANNUAL GENERAL MEETING

held at the registered office of the Company, 283, route d'Arlon - B.P. 119, L-8002 Strassen, on Monday the 25th April 2005 at 10.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

- 1. Presentation of the Board of Directors management report for the financial year closed as at December 31, 2004.
- 2. Presentation of the report of the Statutory Auditor for the financial year ended December 31, 2004.
- 3. Approval of the financial statements as of December 31, 2004 and allocation of the results.
- 4. Discharge to be granted to the Directors and the Statutory Auditor for the financial year ended December 31,
- 5. Renewal of the Directors mandates.
- 6. Nomination of the Statutory Auditor.
- 7. Miscellaneous.

The resolutions submitted to the Annual General Meeting require no quorum. These will be adopted at the majority vote of the presented or represented shares at the Meeting.

To have the right to be present or to be represented at the Meeting, the holders of bearer shares have to deposit their shares for the 18th April 2005 at the registered office of the Company, where power of attorney forms are available.

I (01318/1749/25) For the Board of Directors.

GNA, Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 85.481.

Messrs. Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL SHAREHOLDERS' MEETING

which will be held at the address of the registered office, on April 27, 2005 at 14.00 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2004.
- 3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
- 4. Miscellaneous.

I (00688/534/14) The board of directors.

DCF FUND (II), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 86.728.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de la société se tiendra dans les locaux de ING LUXEMBOURG, 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le mercredi 27 avril 2005 à 12.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
- 2. Approbation des comptes au 31 décembre 2004.
- 3. Affectation des résultats.
- 4. Décharge aux administrateurs.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING LUXEMBOURG, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

I (01096/755/21) Le Conseil d'Administration.



JULIUS BAER MULTICASH, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1470 Luxemburg, 69, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 36.405.

Da das vom Gesetz vorgeschriebene Quorum bei der ersten ausserordentlichen Generalversammlung vom 5. April 2005 nicht erreicht worden ist, werden die Anteilseigner der JULIUS BAER MULTICASH hiermit eingeladen, an einer

ZWEITEN AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

teilzunehmen, die am 10. Mai 2005 um 10.30 Uhr am Sitz der Gesellschaft, 69, route d'Esch, L-1470 Luxemburg abgehalten wird.

Die ausserordentliche Generalversammlung hat folgenden einzigen Tagesordnungspunkt, der wie folgt unterteilt ist:

Tagesordnung:

Einziger Tagesordnungspunkt

- Unterstellung der Gesellschaft unter Teil 1 des Luxemburger Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen (das «Gesetz von 2002»), sowie insbesondere dementsprechende Abänderung von Artikel 3 der Satzung wie folgt:
 - «Der ausschließliche Gegenstand der Gesellschaft ist die Anlage in übertragbare Wertpapiere jeder Art und/oder in andere liquide Finanzanlagen im Sinne von Artikel 41 Absatz 1 des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 (das «Gesetz von 2002») über Organismen für gemeinsame Anlagen in Wertpapiere, zum Zwecke der Risikostreuung und um den Anteilseignern das Ergebnis der Verwaltung des Anlagevermögens zukommen zu lassen. Die Gesellschaft kann jede Maßnahme treffen und alle Geschäfte durchführen, die sie als zur Erfüllung und Entwicklung ihres Gesellschaftszwecks nützlich erachtet, in dem Umfange, wie es das Gesetz von 2002 erlaubt»,
- · weitere Abänderung der Satzung der Gesellschaft, um diese an das Gesetz von 2002 anzupassen,
- · Umbenennung der «Anteilsklassen» in «Subfonds»,
- Spezifizierung der zwei letzten Absätze von Artikel 15,
- Abänderung von Absatz 1 sowie Punkt a) in Artikel 24 und
- · Annahme der neuen Satzung der Gesellschaft.

Die Tagesordnung wird durch Beschluß mit einer Mehrheit von zwei Dritteln der Anteile der Anteilseigner, welche anwesend oder vertreten sind und ihre Stimme abgeben, angenommen.

Vollmachten für die Versammlung sind an den Sitz der Gesellschaft, an die oben angegebene Adresse, zu Händen von Frau Nadine Schaack (Fax Nr. +352 4590 3331) zu schicken, spätestens bis zum 5. Mai 2005.

Der Entwurf der abgeänderten und überarbeiteten Satzung kann am Sitz der Gesellschaft eingesehen werden, und eine Kopie davon ist auf Anfrage erhältlich.

1 (01377/755/34) Der Verwaltungsrat.

F.A.M. PERSONAL FUND, Société d'Investissemnt à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, boulevard J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 72.628.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à une

nomination F.A.M. PERSONAL FUND (ci-après dénommée «la Société»).»

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 25 avril 2005 à 11.00 heures, au siège social et dont l'ordre du jour sera le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Modification de l'article 1^{er} des statuts comme suit:
 «Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société d'investissement à capital variable (SICAV) régie par la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif sous la dé-
- 2. Modification de l'article 3 des statuts comme suit:
 - «La société a pour objet exclusif le placement de ses fonds dans des valeurs mobilières variées et dans d'autres valeurs permises dans le but de répartir les risques d'investissement et faire bénéficier les actionnaires des résultats de la gestion de son portefeuille. Il n'est pas prévu de promouvoir la vente de ses actions auprès du public dans l'Union Européenne ou dans toute partie de celle-ci. D'une façon générale, la Société peut prendre toute mesure et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 20 décembre 2002 sur les Organismes de Placement Collectif en valeurs mobilières.»
- 3. Modification de l'article 5 des statuts au deuxième paragraphe afin de convertir le montant en francs luxembourgeois en Euro:
 - «Le capital social minimum de la Société est de 1.250.000,- EUR. Ce capital devra être atteint dans les six mois de la constitution de la Société.»
- 4. Modification de l'article 6 des statuts au premier paragraphe comme suit: «Pour chaque compartiment, le Conseil d'Administration pourra décider d'émettre ses actions sous forme nominative et/ou au porteur.»
- 5. Modification de l'article 6 des statuts introduisant un neuvième paragraphe comme suit:



«Le Conseil d'Administration pourra également émettre des fractions d'actions, sauf si l'actionnaire désire la délivrance physique de certificats d'actions. Dans ce dernier cas, les émissions d'actions pourront uniquement affecter un nombre entier d'actions. Les fractions d'actions ne donnent pas droit de vote mais donnent, dans la mesure que la Société déterminera quant au mode de calcul des fractions, droit à un prorata de dividendes.»

- 6. Modification de l'article 7 des statuts au dernier paragraphe comme suit:

 «La Société peut à son gré mettre en compte à l'actionnaire le coût du duplicata ou du nouveau certificat et de toutes les dépenses encourues par la Société en relation avec l'émission et l'inscription au registre des actionnaires ou avec la destruction de l'ancien certificat.»
- 7. Modification de l'article 9 des statuts en supprimant le dernier paragraphe comme suit: «L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième lundi du mois de janvier à 10.30 heures. Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée Générale Annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant. L'Assemblée Générale Annuelle pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration souverainement constate que des circonstances exceptionnelles le requièrent. Les autres Assemblées Générales des actionnaires pourront se tenir aux heure et lieu spécifiés dans les avis de
- 8. Modification de l'article 15 des statuts au dernier paragraphe comme suit:

 «Par exception au paragraphe précédent, un compartiment pourra investir jusqu'à 100% de ses actifs dans un même OPC luxembourgeois relevant de la partie I de la loi du 30 mars 1988 et/ou de la loi du 20 décembre 2002.

 Dans ce cas, les dispositions d'investissements propres à ce compartiment devront le mentionner clairement et identifier l'OPC dans lequel les actifs seront investis. Les actionnaires devront également être informés des politiques d'investissements propres à cet OPC ainsi que des charges supplémentaires propres à ce type d'investissement et qui pourraient avoir un impact sur la rentabilité des investissements.»
- 9. Modification de l'article 20 des statuts au troisième paragraphe comme suit:
 «Le paiement du prix de rachat sera normalement fait dans un délai à déterminer par le Conseil d'Administration et qui ne pourra excéder 7 jours ouvrables après la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire applicable et réception des documents requis. Les actions rachetées par la Société seront annulées. La Société devra racheter ses actions à tout moment selon les limitations imposées par la loi du 20 décembre 2002.»
- 10. Modification de l'article 20 des statuts introduisant un quatrième paragraphe comme suit:

 «La Société peut accepter le rachat d'actions en nature par dévolution d'une partie proportionnelle du portefeuille du compartiment concerné, selon les mêmes conditions décrites pour les souscriptions par apport dans l'article 23 de ces statuts.»
- 11. Modification de l'article 22 des statuts au paragraphe A d) en substituant le mot «litres» par «titres» comme suit: «Dans la mesure où les titres en portefeuille à la date d'évaluation, ne sont pas négociés ou cotés sur une bourse officielle ou sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public ou, si pour des titres cotés ou négociés sur une bourse officielle ou un autre marché réglementé, le cours déterminé conformément au sous-paragraphe b) ou c) n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces titres, ceux-ci seront évalués sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée avec prudence et bonne foi.»
- 12. Modification de l'article 22 des statuts au paragraphe C 4) comme suit:
 «au cas où un avoir ou un engagement de la Société ne pourrait pas être attribué à une masse déterminée, cet avoir ou engagement sera attribué à toutes les masses au prorata des valeurs nettes d'inventaire des différents compartiments; étant entendu que chaque compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment. Dans les relations de porteurs de parts entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité à part.»
- 13. Modification de l'article 24 des statuts au premier paragraphe comme suit:
 «L'exercice social commencera le premier octobre et se terminera le trente septembre de l'année suivante.»
- 14. Modification de l'article 26 des statuts à l'avant-dernier paragraphe comme suit:

 «En cas de fermeture du compartiment par apport à un autre compartiment de la sicav ou d'un autre OPC de droit luxembourgeois qui remplit les conditions de la Directive CEE/85/611, les actionnaires auront la faculté, durant une période d'un mois à partir de la publication prévue au précédent paragraphe, de demander le rachat de leurs parts. Dans ce cas, aucun frais de rachat ne leur sera imputé.»
- 15. Modification de l'article 27 des statuts au quatrième paragraphe comme suit:
 «En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs qui peuvent être des personnes physiques ou morales, et qui seront nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération, sans préjudice de l'application de la loi du 20 décembre 2002.»

Le quorum requis pour cette assemblée est de 50% des actions émises et les résolutions devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister ou être représentés à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur devront faire part de leur désir d'assister à l'assemblée et effectuer le dépôt de leurs actions aux guichets des agences de BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG cinq jours francs au moins avant la réunion.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'assemblée.

I (01380/755/93) Le Conseil d'Administration.



COPLA-CONSORTIUM DE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 27.838.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 25 avril 2005 à 14.30 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
- 3. Affectation du résultat
- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
- 6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 7. Nominations statutaires
- 8. Divers

I (01242/000/21)

Le Conseil d'Administration.

ACTESSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 7.248.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

fixée au vendredi 29 avril 2005 à 16.30 heures au siège social à Foetz.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les opérations et la situation de la société pour l'exercice 2004;
- 2. Rapport du réviseur d'entreprises;
- 3. Approbation du bilan et des comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle; les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentées ou représentées à l'assemblée.

Pour être admis à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur voudront se conformer aux dispositions de l'article 26 des statuts.

I (01322/000/20) Le conseil d'administration.

KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 43, boulevard Royal.

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à Luxembourg, 43, boulevard Royal, le mercredi 27 avril 2005 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations et la situation de la banque pour l'exercice 2004
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
- 3. Décisions sur la répartition du solde bénéficiaire de l'exercice 2004
- 4. Décharge aux administrateurs
- 5. Approbation des comptes 2004 de BCL et décharge aux administrateurs de BCL
- 6. Composition du Conseil d'Administration
- 7. Divers

Les actionnaires sont priés de se conformer aux articles 26 et/ou 27 des statuts pour pouvoir assister à l'assemblée. I (00924/755/17)



GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 73.145.

The Shareholders are hereby convened to the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of the Company which, in accordance with the articles of incorporation of the Company, will take place on Tuesday *April 26, 2005* at 11.00 a.m. at the Hotel Royal, 12, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The agenda of the Annual General Meeting is as follows:

Agenda:

- (1) to hear the reports of the Board of Directors:
 - on conflicts of interest pursuant to Article 57 of the Luxembourg law of August 10, 1915,
 - on the compensation of the CEO (Administrateur-Délégué), the Chairman and the Board members pursuant to Article 60 of the Luxembourg law of August 10, 1915;
- (2) to hear the Management Report by the Board of Directors of the Company for the year ended December 31, 2004:
- (3) to hear the reports by the auditors of the Company in respect of the consolidated and unconsolidated financial statements of the Company for the year ended December 31, 2004;
- (4) to consider and approve the financial statements (annual accounts: balance sheet and statements of profit and loss) of the Company for the year ended December 31, 2004 in their consolidated form;
- (5) to consider and approve the financial statements (annual accounts: balance sheet and statements of profit and loss) of the Company for the year ended December 31, 2004 in their unconsolidated form;
- (6) to allocate the results of the Company for the year ended December 31, 2004 by allocation of the annual net income to the carry forward account;
- (7) to grant discharge to all Directors of the Company who have been in office during the year ended December 31, 2004;
- (8) to authorise the Company, or any wholly-owned subsidiary, to purchase, acquire or receive shares in the Company, from time to time over the stock exchange or in privately negotiated transactions, and in the case of acquisition for value, at a purchase price being no less than EUR 0.01 and no more than EUR 4.00 and on such terms as shall be determined by the Board of Directors of the Company, provided such purchase is in conformity with Article 49-2 of the Luxembourg Company Law and with applicable laws and regulations, such authorisation being granted for purchases completed on or before October 25, 2006;

The acquisition of shares shall in addition be carried out in accordance with the following conditions:

- (a) They may be made by all methods or means in accordance with applicable regulations.
- (b) They may be made inter alia, and by order of priority:
 - (i) to reduce the capital of the Company (in value or in number of shares);
 - (ii) to meet obligations resulting from employee share option programs or other allocations of shares to employees of the Company or of an associate company;
 - (iii) to meet obligations resulting from debt financial instruments exchangeable into equity instruments;
 - (iv) to remit shares in payment or exchange in relation to possible external growth transactions;
 - (v) under the terms of a liquidity contract.

Shares redeemed may only be reduced as set out under (i) above with the prior authorisation of a General Meeting of Shareholders held following the date hereof;

- (c) In accordance with Article 49-2 of the Luxembourg law concerning commercial companies, the maximum number of shares that the Company may hold pursuant to this authorisation is 10 % of the issued share capital of the Company;
- (9) to confirm the principles of compensation of Board members;
- (10) to reappoint the independent auditors PricewaterhouseCoopers for a one year period to end at the next Annual General Meeting deciding on the 2005 accounts;
- (11) miscellaneous.

Full details and a summary of the draft resolutions submitted to the Shareholders Meeting are available at the registered office or on the Company's site:

http://investor.gemplus.com/

Participation at the meeting and the right to vote is restricted to shareholders. Shareholders must, therefore, be able to prove that they are shareholders as of the date of the meeting in order to attend.

If the shareholder's shares are registered in the register of shareholders

Each shareholder inscribed in the shareholder register (or his or her legal representative) may attend the meeting or be represented at such meeting.

Registered shareholders may also vote by proxy. A proxy form is enclosed. In the event a shareholder wishes to vote by proxy, he or she must complete and sign the enclosed proxy form and return it by fax to + 33 3 26 09 89 83 and by mail to GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. c/o CCF, Service Assemblées GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., avenue Robert Schuman - B.P. 2704, 51051 Reims Cédex France. In order to be included in the votes, the proxy should be



received by 5.00 p.m. Luxembourg time on Friday April 22, 2005. The proxy will only be valid if it includes the share-holder's or his or her legal representative's first name, surname, number of shares held and official address and signature. Shareholders should note that the CCF may not be named as proxy holder.

If the shareholder's shares are held through a clearing system

Shareholders who hold their shares through a clearing system need to contact their bank or stockbroker in order to receive a certificate - either from their bank or stockbroker or from the French correspondent of their bank or stockbroker - confirming the identity of the shareholder, shareholder status and number of shares held and the blocking of such shares until after the meeting.

The certificate must further state that the relevant shares are held through EUROCLEAR FRANCE. Shareholders should then deliver such certificate in original to the CCF, Service Assemblées GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., avenue Robert Schuman - B.P. 2704, 51051 Reims Cédex France, telephone number: + 33 3 26 09 86 26, fax number: + 33 3 26 09 89 83 by 5.00 p.m. Luxembourg time on Friday April 22, 2005 in order to have an admission card which the CCF will make available for such shareholders at the meeting. Alternatively such shareholders can instruct their bank or stockbroker to have their shares transferred out of EUROCLEAR FRANCE and inscribed in the shareholder register in their own name.

Shareholders holding their shares through a clearing system may also vote by proxy. A proxy form may be obtained at CCF, Service Assemblées GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., avenue Robert Schuman - B.P. 2704, 51051 Reims Cédex France, by telephone on +33 3 26 09 86 26 or by fax on + 33 3 26 09 89 83. In the event a shareholder wishes to vote by proxy he or she must complete and sign the proxy form and return it together with the certificate referred to above by fax to + 33 3 26 09 89 83 and by mail to GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. c/o CCF, Service Assemblées GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., avenue Robert Schuman - B.P. 2704, 51051 Reims Cédex France. In order to be included in the votes, the proxy and the certificate should be received by 5.00 p.m. Luxembourg time on Friday April 22, 2005. The proxy will only be valid if it includes the shareholder's or his or her legal representative's first name, surname, number of shares held and official address and signature. Shareholders should note that the CCF may not be named as proxy holder.

The Annual General Meeting can be validly held whatever the number of shares represented at such meeting and resolutions shall be validly adopted at such annual general meeting if approved by a simple majority of the shares represented.

I (01264/260/92) The Board of Directors.

SOCIETE FINANCIERE SAKA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 11.670.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 avril 2005 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Divers

I (01023/795/14) Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL FINANCING PARTNERS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 48.973.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme INTERNATIONAL FINANCING PARTNERS S.A., sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi, 25 avril 2005 à 10.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Divers.

I (01027/000/16) Le Conseil d'Administration.



JULIUS BAER MULTISTOCK, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1470 Luxemburg, 69, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 32.188.

Da das vom Gesetz vorgeschriebene Quorum bei der ersten ausserordentlichen Generalversammlung vom 5. April 2005 nicht erreicht worden ist, werden die Anteilseigner der JULIUS BAER MULTISTOCK hiermit eingeladen, an einer

ZWEITEN AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

teilzunehmen, die am 10. Mai 2005 um 10.15 Uhr am Sitz der Gesellschaft, 69, route d'Esch, L-1470 Luxemburg abgehalten wird.

Die ausserordentliche Generalversammlung hat folgenden einzigen Tagesordnungspunkt, der wie folgt unterteilt ist:

Tagesordnung:

Einziger Tagesordnungspunkt

- Unterstellung der Gesellschaft unter Teil 1 des Luxemburger Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen (das «Gesetz von 2002»), sowie insbesondere dementsprechende Abänderung von Artikel 3 der Satzung wie folgt:
 - «Der ausschließliche Gegenstand der Gesellschaft ist die Anlage in übertragbare Wertpapiere jeder Art und/oder in andere liquide Finanzanlagen im Sinne von Artikel 41 Absatz 1 des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 (das «Gesetz von 2002») über Organismen für gemeinsame Anlagen in Wertpapiere, zum Zwecke der Risikostreuung und um den Anteilseignern das Ergebnis der Verwaltung des Anlagevermögens zukommen zu lassen. Die Gesellschaft kann jede Maßnahme treffen und alle Geschäfte durchführen, die sie als zur Erfüllung und Entwicklung ihres Gesellschaftszwecks nützlich erachtet, in dem Umfange, wie es das Gesetz von 2002 erlaubt»,
- weitere Abänderung der Satzung der Gesellschaft, um diese an das Gesetz von 2002 anzupassen,
- Umbenennung der «Anteilsklassen» in «Subfonds»,
- Spezifizierung der zwei letzten Absätze von Artikel 15,
- · Abänderung von Absatz 1 sowie Punkt a) in Artikel 24 und
- · Annahme der neuen Satzung der Gesellschaft.

Die Tagesordnung wird durch Beschluß mit einer Mehrheit von zwei Dritteln der Anteile der Anteilseigner, welche anwesend oder vertreten sind und ihre Stimme abgeben, angenommen.

Vollmachten für die Versammlung sind an den Sitz der Gesellschaft, an die oben angegebene Adresse, zu Händen von Frau Nadine Schaack (Fax Nr. +352 4590 3331) zu schicken, spätestens bis zum 5. Mai 2005.

Der Entwurf der abgeänderten und überarbeiteten Satzung kann am Sitz der Gesellschaft eingesehen werden, und eine Kopie davon ist auf Anfrage erhältlich.

I (01376/755/34) Der Verwaltungsrat.

C.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 41.453.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 avril 2005 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Divers.

I (01024/795/14) Le Conseil d'Administration.

CB ACCENT LUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 80.623.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les locaux de ING LUXEMBOURG, 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le lundi 25 avril 2005 à 14.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
- 2. Approbation des comptes au 31 décembre 2004.
- 3. Affectation des résultats.



- 4. Décharge aux Administrateurs.
- 5. Nominations statutaires.
- 6 Divers

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING LUXEMBOURG, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

I (01025/755/22)

Le Conseil d'Administration.

COMPTOIR PHARMACEUTIQUE LUXEMBOURGEOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz, rue de l'Industrie. R. C. Luxembourg B 5.735.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

fixée au vendredi 29 avril 2005 à 17.00 heures au siège social à Foetz.

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les opérations et la situation de la société pour l'exercice 2004;
- 2. Rapport du réviseur d'entreprises;
- 3. Approbation du bilan et des comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2004 de COMPTOIR PHAR-MACEUTIQUE LUXEMBOURGEOIS S.A. et des comptes consolidés de COMPTOIR PHARMACEUTIQUE LUXEMBOURGEOIS S.A. au 31 décembre 2004;
- 4. Décharge à donner aux administrateurs;
- 5. Nominations statutaires;
- 6. Divers.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle; les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentées ou représentées à l'assemblée.

Pour être admis à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur voudront se conformer aux dispositions de l'article 24 des statuts.

I (01265/2725/22) Le Conseil d'Administration.

AMERICAN EXPRESS MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 68.356.

AMERICAN EXPRESS WORLD FUNDS (the «Fund») has been put by AMERICAN EXPRESS MANAGEMENT COMPANY S.A. (the «Management Company») into liquidation on 11 March 2005 (the «Effective Date»). The liquidation operations of the Fund being finished, the Management Company has decided, on 31 March 2005, to close the liquidation of the Fund.

The Management Company has resolved to terminate the management regulations entered into between DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. («DEXIA BIL») and the Management Company as of the Effective Date.

All liquidation proceeds having been paid out to unitholders, no monies will be deposited at the Caisse de Consignation in Luxembourg.

The Management Company has decided to entrust DEXIA BIL, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg or any related company at the same address, substituted by and to DEXIA BIL, with the safekeeping for a period of five years ending on 31 March 2010 of the Fund's accounting documents, books, registers and other documents.

(01381/755/18) By order of the Board of Directors..

GOLD LEAF PICTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5650 Mondorf-les-Bains, 39, route de Remich. R. C. Luxembourg B 68.579.

RECTIFICATIF

Suite à une erreur de l'imprimeur, l'avis de convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société du 24 mars 2005, paru au Mémorial C n° 274 du 26 mars 2005 à la page 13150, l'a été erronément. Il aurait dû paraître le 16 mars 2005.

(01463/xxx/10)



MFS FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 39.346.

Since the quorum required by law was not reached at the first extraordinary shareholders' meeting held on April 4, 2005, notice is hereby given to the shareholders of MFS FUNDS that a

SECOND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

shall be held before notary, at the registered office of the Company, 49, avenue J.F. Kennedy, Luxembourg on May 10, 2005 at 3.00 p.m. Luxembourg time with the following agenda:

Agenda:

- 1. Change of name from MFS FUNDS to MFS MERIDIAN FUNDS and subsequent amendment to Article 1 of the Articles of Incorporation to be reworded as follows: «**Art. 1. Formation.** There exists a corporation in the form of a société anonyme under the name of MFS MERIDIAN FUNDS qualifying as Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV), (hereafter referred to as the «Company»).»
- 2. Amendment to Article 3 of the Articles of Incorporation to be reworded as follows: «Art. 3. Object. The object of the Company is to place the funds available to it in transferable securities and/or other liquid financial assets as mentioned in Article 41 paragraph 1 of the law of December 20, 2002 regarding collective investment undertakings (the «Law»), with the purpose of spreading investment risk and affording its shareholders the benefit of the management of the Company's funds (each a «Fund»). The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful to the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the Law. References to the Law and to the Directives and Circulars contained herein shall be to the Law, Directives and Circulars as updated and amended from time to time. The Company shall be either a self-managed SICAV or shall appoint a management company at the discretion of the Directors, prior to compliance date for Directive 2001/107/EEC.»
- 3. General revision of the Articles of Incorporation of the Company, and more particularly amendment to: Article 5 Capital (update of minimum requirement, and elimination of the ability of the Company to issue bearer shares); Article 6 Restrictions (to provide the flexibility to make a private placement to U.S. persons), Article 7 Meetings (to provide for voting by share class); Article 9 Chairman (to provide for telephonic board meetings); Article 10 Minutes (to clarify persons entitled to sign minutes of meetings of the Company's board of directors); Article 11 Powers (to update the Company's investment policies to allow compliance with Part I of the law of December 20, 2002); Article 12 Invalidity and Liability Towards Third Parties (to provide for segregation of liabilities of each Fund), Article 13 Indemnity (to mandate indemnification by the Company of the directors, under certain circumstances); Article 16 Redemption and Conversion of Shares (to clarify when subscription, redemption and exchange applications will receive the current net asset value), Article 17 Net Asset Value (to provide for fair valuation of the assets of the Company)), Article 18 Issue of Shares (to clarify the language regarding share issuance); Article 19 Expenses (to make certain clarifying amendments), Article 21 Auditor, Article 22 Dividends (to clarify that dividends are payable in the currency of the relevant share class); Article 23 Liquidation of a Fund or of the Company (to update reference to the Luxembourg law) and Article 25 Applicable Law (to update reference to the Luxembourg law) and Article 25 Applicable Law (to update reference to the Company), this list being exhaustive.
- 4. The entry into force of the items set out in the agenda to be on 15 August, 2005.

A copy of the Articles of Incorporation as proposed to the extraordinary shareholders' meeting is available at the registered office of the Company where each shareholder may consult them and request a copy thereof.

There shall be no quorum requirement and the resolutions shall be passed by a majority of 2/3 of the shares present or represented at the meeting.

Each share is entitled to one vote.

Proxies should arrive at the registered office of the Company at least 48 hours before the meeting.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares two clear days before the meeting at the registered office of the Company.

I (01379/755/50)

By order of the Board of Directors.

SODEVIM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen. R. C. Luxembourg B 34.425.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 25 avril 2005 à 10.00 heures, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
- 2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2004
- 3. Affectation du résultat



- 4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
- 5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
- 6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
- 7. Nominations statutaires
- 8. Divers

I (01241/000/21)

Le Conseil d'Administration.

MATHUR, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 46.760.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 26 avril 2005 à 9.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Divers.

I (00691/534/14)

Le Conseil d'Administration.

WALNUT, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 51.537.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 27 avril 2005 à 14.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

I (00695/534/15)

Le Conseil d'Administration.

DCF FUND (I), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 86.729.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de la société se tiendra dans les locaux de ING LUXEMBOURG, 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le mercredi 27 avril 2005 à 11.30 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
- 2. Approbation des comptes au 31 décembre 2004.
- 3. Affectation des résultats.
- 4. Décharge aux Administrateurs.
- 5. Nominations statutaires.
- 6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING LUXEMBOURG, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

I (01095/755/21)

Le Conseil d'Administration.



CAPITAL MULTI STRATEGIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 47.385.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav CAPITAL MULTI STRATEGIES à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 26 avril 2005 à 10.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Adaptation de la Sicav aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et plus particulièrement aux dispositions de ladite loi reprenant les dispositions de la directive 2001/108/CE
- · Refonte des statuts.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée ne délibérera valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Le projet de texte des statuts coordonnés est à la disposition des Actionnaires pour examen au siège social de la Sicav.

I (01375/755/21)

Le Conseil d'Administration.

ORCIGEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 87.185.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 avril 2005 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (01215/045/16)

Le Conseil d'Administration.

SYNERFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 41.574.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on April 27, 2005 at 4.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results at December 31, 2004
- 3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
- 4. Miscellaneous.

I (01150/795/14) The Board of Directors.

AMARILYS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 36.089.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme AMARILYS HOLDING S.A., sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi, 26 avril 2005 à 9.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

14581



Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Divers.

I (01026/000/15)

Le Conseil d'Administration.

CASTILLON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 13.523.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 avril 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers.

I (01154/795/15)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE CRISTAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 20.500.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme FINANCIERE CRISTAL S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 25 avril 2005 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Divers.

I (01028/000/15)

Le Conseil d'Administration.

SICAV ALCYON, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 60.360.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de SICAV ALCYON qui se tiendra au siège social de la société, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, le 15 avril 2005 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004
- Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004
- 3. Affectation des résultats
- 4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire et les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

II (00997/584/20) Le Conseil d'Administration.



SULUXAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 8.869.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 avril 2005 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Divers.

I (01151/795/14)

Le Conseil d'Administration.

EOLIOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 73.352.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 avril 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers

I (01152/795/15)

Le Conseil d'Administration.

FARKI INVEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 78.260.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on April 26, 2005 at 5.00 p.m. at the registered office with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2004
- 3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
- 4. Miscellaneous.

I (01153/795/14)

The Board of Directors.

PISKOL S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 23.147.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANTICIPATE ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on April 25, 2005 at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

- 1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2004
- 3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
- 4. Miscellaneous

I (01263/795/14)

The Board of Directors.



BLEMOX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 10.528.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mardi 26 avril 2005 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
- 2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Divers.

I (01216/1267/14) Le Conseil d'Administration.

BY-HARD FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 42.791.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 15 avril 2005 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
- 4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
- 5. Nominations de nouveaux Administrateurs.
- 6. Divers.

II (01043/1023/17) Le Conseil d'Administration.

FondsSelector SMR SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison. H. R. Luxemburg B 76.964.

Hiermit wird allen Anteilinhabern der FondsSelector SMR Sicav (die «Investmentgesellschaft») mitgeteilt, daß eine

AUSSERORDENTLICHE GESELLSCHAFTERVERSAMMLUNG

am 15. April 2005 um 14.15 Uhr am Gesellschaftssitz 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen stattfinden wird.

Tagesordnung:

- 1. Information des Verwaltungsrates über die Anforderungen des Gesetzes vom 20. Dezember 2002.
- Beschluss über die Neufassung der Satzung der Investmentgesellschaft.
 Ein Entwurf der neuen Satzung ist auf Anfrage bei der Investmentgesellschaft erhältlich.
- 3. Verschiedenes

Die Punkte der Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung verlangen ein Anwesenheitsquorum von 50 Prozent der ausgegebenen Anteile sowie eine Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile. Im Falle in dem anlässlich der außerordentlichen Generalversammlung das o.g. Quorum nicht erreicht wird, wird eine zweite außerordentliche Generalversammlung an der gleichen Adresse gemäß den Bestimmungen des luxemburgischen Rechts einberufen, um über die auf der o.a. Tagesordnung stehenden Punkte zu beschließen. Anlässlich dieser Versammlung ist kein Anwesenheitsquorum verlangt und die Beschlüsse werden mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile getroffen.

Um an dieser Generalversammlung teilnehmen zu können, müssen Aktionäre von in Wertpapierdepots gehaltenen Aktien ihre Aktien durch die jeweilige depotführende Stelle mindestens fünf Geschäftstage vor der Generalversammlung sperren lassen und dieses mittels einer Bestätigung der depotführenden Stelle am Tage der Versammlung nachweisen. Aktionäre, oder deren Vertreter, die an der außerordentlichen Generalversammlung teilnehmen möchten, werden gebeten, sich bis spätestens 8. April 2005 anzumelden.

Luxemburg, im März 2005.

II (01121/755/28)

Der Verwaltungsrat der FondsSelector SMR Sicav.



CAPITEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 92.886.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le vendredi 15 avril 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
- 2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4. Divers.

II (01186/1267/14) Le Conseil d'Administration.

SYLAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 30.919.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 15 avril 2005 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
- 4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
- 5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
- 6. Divers.

II (00992/1023/17) Le Conseil d'Administration.

JESADA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 46.218.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 15 avril 2005 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

II (00993/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

UBS LUXEMBOURG SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 76.778.

Shareholders are kindly convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders which will be held at 291, route d'Arlon, Luxembourg, on April 15, 2005 at 11.30 a.m. with the following

Agenda

- 1. Reports of the Board of Directors and the Auditor.
- 2. Approval of the financial statements as of November 30, 2004.
- 3. Decision on allocation of net profits.
- 4. Discharge of the Directors and of the Auditor in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended November 30, 2004.



- 5. Election and Remuneration of the Board Members.
- 6. Appointment of the Auditor.
- 7. Miscellaneous.

Notes

Holders of registered shares may vote at the Meeting:

- in person by producing identification at the Meeting;
- by proxy by completing the proxy form and returning it to UBS LUXEMBOURG SICAV c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on April 11, 2005.

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

- in person by producing at the Meeting a blocking certificate issued by the CUSTODIAN BANK, UBS (LUXEMBOURG) S.A., which will be issued to them against blocking of their shares, at the latest on April 11, 2005.
- by proxy by completing the proxy form which will e made available to them against blocking of their shares as
 aforesaid. The proxies must be sent together with the blocking certificate to and have to be in possession of UBS
 LUXEMBOURG SICAV c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on April 11, 2005.

Shares so blocked will be retained until the day after the Meeting or any adjournment thereof has been concluded.

II (01145/755/30) The Board of Directors.

SAUREN FONDS-SELECT SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.

H. R. Luxemburg B 68.351.

Hiermit wird allen Anteilinhabern der SAUREN FONDS-SELECT Sicav (die «Investmentgesellschaft») mitgeteilt, daß eine

AUSSERORDENTLICHE GESELLSCHAFTERVERSAMMLUNG

am 15. April 2005 um 14.00 Uhr am Gesellschaftssitz 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen stattfinden wird.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

- 1. Information des Verwaltungsrates über die Anforderungen des Gesetzes vom 20. Dezember 2002.
- Beschluss über die Neufassung der Satzung der Investmentgesellschaft.Ein Entwurf der neuen Satzung ist auf Anfrage bei der Investmentgesellschaft erhältlich.
- 3. Verschiedenes

Die Punkte der Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung verlangen ein Anwesenheitsquorum von 50 Prozent der ausgegebenen Anteile sowie eine Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile. Im Falle in dem anlässlich der außerordentlichen Generalversammlung das o.g. Quorum nicht erreicht wird, wird eine zweite außerordentliche Generalversammlung an der gleichen Adresse gemäß den Bestimmungen des luxemburgischen Rechts einberufen, um über die auf der o.a. Tagesordnung stehenden Punkte zu beschließen. Anlässlich dieser Versammlung ist kein Anwesenheitsquorum verlangt und die Beschlüsse werden mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile getroffen.

Um an dieser Generalversammlung teilnehmen zu können, müssen Aktionäre von in Wertpapierdepots gehaltenen Aktien ihre Aktien durch die jeweilige depotführende Stelle mindestens fünf Geschäftstage vor der Generalversammlung sperren lassen und dieses mittels einer Bestätigung der depotführenden Stelle am Tage der Versammlung nachweisen. Aktionäre, oder deren Vertreter, die an der außerordentlichen Generalversammlung teilnehmen möchten, werden gebeten, sich bis spätestens 8. April 2005 anzumelden.

Luxemburg, im März 2005.

II (01122/755/30)

Der Verwaltungsrat der SAUREN FONDS-SELECT Sicav.

CAPITAL @WORK UMBRELLA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 60.661.

Nous avons l'honneur d'inviter à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

de la société CAPITAL @WORK UMBRELLA FUND qui se tiendra le 15 avril 2005 à 15.00 heures au siège social de la société, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprise;
- 2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004; affectation des résultats;
- 3. Décharge à donner au conseil d'administration;



- 4. Nominations statutaires:
- 5 Divers

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle et les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés. Le Conseil d'Administration.

II (00911/755/19)

SOCIETE ANONYME DES CHAUX DE CONTERN, Société Anonyme.

Siège social: Contern. R. C. Luxembourg B 7.119.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 avril 2005, à 15.00 heures, à Contern, rue des Chaux, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Communication des rapports du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises sur l'exercice 2004.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs.
- 4. Désignation d'un réviseur d'entreprises pour la vérification des comptes sociaux de l'exercice 2005.
- 5. Divers.

Conformément à l'article 16 des statuts, les actionnaires propriétaires d'actions au porteur qui désirent assister ou se faire représenter à l'assemblée générale doivent déposer leurs titres cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée dans un des établissements suivants:

au siège social à Contern,

à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG,

à la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG.

Les actionnaires en nom qui désirent assister ou se faire représenter à l'assemblée générale doivent en aviser la société cinq jours au moins avant l'assemblée.

Les procurations devront être parvenues au siège social trois jours francs au moins avant l'assemblée.

II (00824/2857/25) Le Conseil d'Administration.

FERMONT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 79.159.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 avril 2005 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (00872/045/16) Le Conseil d'Administration.

SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.772.

CONVENING NOTICE TO SHAREHOLDERS

of SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Internet E-Business Fund SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Internet Europe Fund

SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Internet Wireless Fund

SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Emerging Markets Information Technology

SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Euro New Markets Fund

SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Internet Fund

SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Quant Equity Euro fund

Shareholders of SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV are hereby convened to attend



CLASS MEETINGS

to be held on 15 April 2005 at the offices of SELLA BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

A. Shareholders of SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Internet E-Business Fund (the «SGSS - Internet E-Business Fund») at **11.00 a.m.** with the following

Agenda:

Merger of the SGSS - Internet E-Business Fund into the Sella Global Strategy Sicav - Internet Fund (the «SGSS - Internet Fund»), with effect from 23 May 2005 (the «Effective Date») by contribution of all the assets and liabilities of the SGSS - Internet E-Business Fund to the SGSS - Internet Fund and to issue to the shareholders of the SGSS - Internet E-Business Fund having not redeemed before the Effective Date shares of the SGSS - Internet Fund at the net asset value per share of the SGSS - Internet E-Business Fund resulting from the exchange ratio based on the net asset value per share of the SGSS - Internet E-Business Fund compared to the net asset value per share of the SGSS - Internet E-Business Fund compared to the net asset value per share of the SGSS - Internet E-Business Fund compared to the net asset value per share of the SGSS - Internet Fund as of the Effective Date.

B. Shareholders of SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Internet Europe Fund (the «SGSS - Internet Europe Fund») at **11.15 a.m.** with the following

Agenda:

Merger of the SGSS - Internet Europe Fund into the Sella Global Strategy Sicav - Internet Fund (the «SGSS - Internet Fund»), with effect from 23 May 2005 (the «Effective Date») by contribution of all the assets and liabilities of the SGSS - Internet Europe Fund to the SGSS - Internet Fund and to issue to the shareholders of the SGSS - Internet Europe Fund having not redeemed before the Effective Date shares of the SGSS - Internet Fund at the net asset value per share of the SGSS - Internet Fund on the Effective Date, the number of shares to be issued to the shareholders of the SGSS - Internet Europe Fund resulting from the exchange ratio based on the net asset value per share of the SGSS - Internet Europe Fund compared to the net asset value per share of the SGSS - Internet Fund as of the Effective Date.

C. Shareholders of SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Internet Wireless Fund (the «SGSS - Internet Wireless Fund») at **11.30 a.m.** with the following

Agenda:

Merger of the SGSS - Internet Wireless Fund into the Sella Global Strategy Sicav - Internet Fund (the «SGSS - Internet Fund»), with effect from 23 May 2005 (the «Effective Date») by contribution of all the assets and liabilities of the SGSS - Internet Wireless Fund to the SGSS - Internet Fund and to issue to the shareholders of the SGSS - Internet Wireless Fund having not redeemed before the Effective Date shares of the SGSS - Internet Fund at the net asset value per share of the SGSS - Internet Fund on the Effective Date, the number of shares to be issued to the shareholders of the SGSS - Internet Wireless Fund resulting from the exchange ratio based on the net asset value per share of the SGSS - Internet Wireless Fund compared to the net asset value per share of the SGSS - Internet Fund as of the Effective Date.

D. Shareholders of SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Emerging Markets Information Technology (the «SGSS - Emerging Markets IT») at **11.45 a.m.** with the following

Agenda:

Merger of the SGSS - Emerging Markets IT into the Sella Global Strategy Sicav - Internet Fund (the «SGSS - Internet Fund»), with effect from 23 May 2005 (the «Effective Date») by contribution of all the assets and liabilities of the SGSS - Emerging Markets IT to the SGSS - Internet Fund and to issue to the shareholders of the SGSS - Emerging Markets IT having not redeemed before the Effective Date shares of the SGSS - Internet Fund at the net asset value per share of the SGSS - Internet Fund on the Effective Date, the number of shares to be issued to the shareholders of the SGSS - Emerging Markets IT resulting from the exchange ratio based on the net asset value per share of the SGSS - Emerging Markets IT compared to the net asset value per share of the SGSS - Internet Fund as of the Effective Date.

E. Shareholders of SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Internet Fund (the «SGSS - Internet Fund») at **12.00 a.m.** with the following

Agenda:

Merger of the SGSS - Internet E-Business Fund, SGSS - Internet Europe Fund, SGSS - Internet Wireless Fund and SGSS - Emerging Markets IT into the SGSS - Internet Fund, with effect from 23 May 2005 (the «Effective Date») by contribution of all the assets and liabilities of the SGSS - Internet E-Business Fund, SGSS - Internet Europe Fund, SGSS - Internet Wireless Fund and SGSS - Emerging Markets IT to the SGSS - Internet Fund and to issue to the shareholders of the SGSS - Internet E-Business Fund, SGSS - Internet Europe Fund, SGSS - Internet Wireless Fund and SGSS - Emerging Markets IT having not redeemed before the Effective Date shares of the SGSS - Internet Fund at the net asset value per share of the SGSS - Internet Fund on the Effective Date, the number of shares to be issued to the shareholders of the SGSS - Internet E-Business Fund, SGSS - Internet Europe Fund, SGSS - Internet Wireless Fund and SGSS - Emerging Markets IT resulting from the exchange ratios based on the net asset value per share of the SGSS - Internet Fund compared to the respective net asset values per share of the SGSS - Internet E-Business Fund, SGSS - Internet E-Business Fund and SGSS - Emerging Markets IT as of the Effective Date.

F. Shareholders of SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Euro New Markets Fund (the «SGSS - Euro New Markets Fund») at **12.15 a.m.** with the following



Agenda:

Merger of the SGSS - Euro New Markets Fund into the Sella Global Strategy Sicav - Quant Equity Euro Fund (the «SGSS - Quant Equity Euro Fund»), with effect from 23 May 2005 (the «Effective Date») by contribution of all the assets and liabilities of the SGSS - Euro New Markets Fund to the SGSS - Quant Equity Euro Fund and to issue to the shareholders of the SGSS - Euro New Markets Fund having not redeemed before the Effective Date shares of the SGSS - Quant Equity Euro Fund at the net asset value per share of the SGSS - Quant Equity Euro Fund on the Effective Date, the number of shares to be issued to the shareholders of the SGSS - Euro New Markets Fund resulting from the exchange ratio based on the net asset value per share of the SGSS - Euro New Markets Fund compared to the net asset value per share of the SGSS - Quant Equity Euro Fund as of the Effective Date.

G. Shareholders of SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV - Quant Equity Euro Fund (the «SGSS - Quant Equity Euro Fund») at **12.30 a.m.** with the following

Agenda:

Merger of the SGSS - Euro New Markets Fund into the SGSS - Quant Equity Euro Fund with effect from 23 May 2005 (the «Effective Date») by contribution of all the assets and liabilities of the SGSS - Euro New Markets Fund to the SGSS - Quant Equity Euro Fund and to issue to the shareholders of the SGSS - Euro New Markets Fund having not redeemed before the Effective Date shares of the SGSS - Quant Equity Euro Fund at the net asset value per share of the SGSS - Quant Equity Euro Fund on the Effective Date, the number of shares to be issued to the shareholders of the SGSS - Euro New Markets Fund resulting from the exchange ratio based on the net asset value per share of the SGSS - Euro New Markets Fund compared to the net asset value per share of the SGSS - Quant Equity Euro Fund as of the Effective Date.

The decision of the agenda of the Class Meetings will require no quorum and will be taken at the simple majority of the shareholders present or represented and voting.

Copies of the letter to registered shareholders dated 29 March 2005 detailing all the mergers are available from the registered office of the SICAV.

Shareholders who wish to vote by proxy should return their proxy to SELLA BANK LUXEMBOURG S.A. at its address above mentioned to the attention of Mr Jean-François Tosi, no later than 5 days before the time fixed for the meeting.

Luxembourg, 29 March 2005 The Board of Directors II (01166/755/109)

SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 66.772.

Shareholders are kindly convened to the:

ANNUAL GENERAL MEETING

called to decide upon the accounts for the fiscal year ended December 31st, 2004 which will be held at the registered office of the Company, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, on *April 15th*, 2005 at 3.00 p.m. with the following Agenda:

Agenda:

- 1. To approve both report of the Board of Directors and of the Auditor for the fiscal year ended December 31st, 2004.
- 2. To approve the combined statement and the combined statement of operations for the fiscal year ended December 31st, 2004.
- 3. To decide of the allocation of the results for the fiscal year ended December 31st, 2004.
- 4. To grant discharge to the Directors and to the Auditor.
- 5. To decide on Statutory appointment and/or reappointment.
- 6. Miscellaneous.

According to the Luxembourg Law dated August 10th, 1915, decisions on the Agenda of the Annual General Meeting duly constituted will require no quorum and will be taken on a simple majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented.

Conditions to attend the meetings:

The Shareholders will be allowed to attend the Meetings by giving proof of their identity, provided that they have informed the company, at its registered office (4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg/Administration SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV), by April 10th, 2005 at the latest of their intention to attend personally the Meetings. The Shareholders who could not attend personally the Meetings can be represented by any person of their convenience or by proxy; in this respect, proxies will be available at the registered office of the company.

In order to be taken in consideration, the proxies duly completed and signed must be received at the registered office of the company by April 10th, 2005 at the latest.



The persons who will attend the Meetings, in quality of Shareholders or by proxy, will have to produce to the Board a blocked certificate of the Shares they own directly or by virtue of a proxy in the books of:

For Luxembourg:

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Luxembourg

For Italy

BANCA SELLA SpA, Via Italia 2, I-13900 Biella, Italia

II (01230/755/37)

The Board of Directors.

TRADINVEST INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R. C. Luxembourg B 77.119.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 avril 2005 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Nominations statutaires
- 5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
- 6. Divers.

II (01085/696/17)

Le Conseil d'Administration.

MULTI-DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne. R. C. Luxembourg B 36.695.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre société, qui se tiendra le mardi 19 avril 2005 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, et à voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des comptes annuels 2004 et affectation du résultat.
- 2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 3. Elections.
- 4. Divers.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

II (01123/3560/17)

SELLA SICAV LUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.796.

Shareholders are kindly convened to the:

ANNUAL GENERAL MEETING

called to decide upon the accounts for the fiscal year ended December 31st, 2004 which will be held at the registered office of the Company, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, on *April 15th*, 2005 at 10.00 a.m. with the following Agenda:

Agenda:

- 1. To approve both report of the Board of Directors and of the Auditor for the fiscal year ended December 31st, 2004
- 2. To approve the combined statement and the combined statement of operations for the fiscal year ended December 31st, 2004.
- 3. To decide of the allocation of the results for the fiscal year ended December 31st, 2004.
- 4. To grant discharge to the Directors and to the Auditor.



- 5. To decide on Statutory appointment and/or reappointment.
- Miscellaneous.

According to the Luxembourg Law dated August 10th, 1915, decisions on the Agenda of the Annual General Meeting duly constituted will require no quorum and will be taken on a simple majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented.

Conditions to attend the meetings:

The Shareholders will be allowed to attend the Meetings by giving proof a their identity, provided that they have informed the company, at its registered office (4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg/Administration SELLA SICAV LUX), by April 14th, 2005 at the latest of their intention to attend personally the Meetings. The Shareholders who could not attend personally the Meetings can be represented by any person of their convenience or by proxy; in this respect, proxies will be available at the registered office of the company.

In order to be taken in consideration, the proxies duly completed and signed must be received at the registered office of the company by April 14th, 2005 at the latest.

The persons who will attend the Meetings, in quality of Shareholders or by proxy, will have to produce to the Board a blocked certificate of the Shares they own directly or by virtue of a proxy in the books of:

For Luxembourg:

STELLA BANK LUXEMBOURG S.A., 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Luxembourg

For Italy:

BANCA SELLA SpA, Via Italia 2, I-13900 Biella, Italia

II (01231/755/37)

The Board of Director.

INTERNATIONAL PARTICIPATION COMPANY S.A. (IPARCO), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 27.941.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 15 avril 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

II (01044/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

GIRAFLORE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 31.016.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 15 avril 2005 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
- 4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
- 5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
- 6. Divers.

II (00994/1023/17) Le Conseil d'Administration.



ALTAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 45.147.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 15 avril 2005 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
- 4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
- 5. Nomination de nouveaux Administrateurs.
- 6. Divers.

II (00995/1023/17)

Le Conseil d'Administration.

LYCOMAR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 71.255.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 avril 2005 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. nominations statutaires;
- g. divers.

II (00870/045/17)

Le Conseil d'Administration.

BIVA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 39.071.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 18 avril 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et du commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00976/755/17) Le Conseil d'Administration.

DREAMSGATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 96.280.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 avril 2005 à 15.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2004;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;



- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2004;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;

f. divers.

II (00871/045/16) Le Conseil d'Administration.

CANOUBIERS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 30.263.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 15 avril 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
- 4. Démission d'Administrateurs et décharge à leur donner.
- 5. Nominations de nouveaux Administrateurs.
- 6. Divers.

II (00991/1023/17) Le Conseil d'Administration.

TAYLOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 46.232.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 15 avril 2005 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2004, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2004.
- 4. Nominations statutaires
- 5. Divers.

II (01042/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

EXPANSIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 15.583.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. résilie la convention de services et de domiciliation conclue en date du 14 septembre 2001 la liant à la société sous rubrique ceci avec effet au 23 décembre 2004.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / C. Mathu

Senior Manager Legal / Head of Department

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2004, réf. LSO-AX08110. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106900.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2004.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck